

ឯកសារទទួល
DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):
..... 11 / 01 / 2010

ម៉ោង (Time/Heure): 15:00

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: Ratanak

~~D232/14~~



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សេសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge
Nation-Religion-Roi

អង្គជំនុំជម្រះវិសេសវិសេសសាលាដំបូងកម្ពុជា
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្រើសាក្សី
Procès-verbal d'audition de témoin

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Bureau des co-juges d'instruction
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ/Dossier pénal
លេខ/n°: 002/14-08-2006-CETC-BCJI
លេខស៊ើបអង្កេត/Instruction
លេខ/n°: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

Le vingt-cinq août deux mille neuf, à neuf heures et quarante-cinq minutes, dans le village de Pha'av (ផ្កាវ), commune de Pha'av, district de Trâpaing Prasat (ត្រពាំងប្រាសាទ), province de Oddar Meanchey (ឧត្តរមានជ័យ),

Nous, CHAY Chandaravan (ចាយ ច័ន្ទតារាវណ្ណ) et Thomas KUEHNEL, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires, tels que désignés par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 24 juillet 2009,

VU la Loi relative à la création des Chambres extraordinaires du 27 octobre 2004, VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des Chambres extraordinaires,

Assistés par NIL Samorn (និល សាម៉ុន), interprète assermenté auprès des CETC,

Avons procédé à l'audition et recueilli la déposition du témoin PECH Chim (ពេជ្រ ជឹម), dont les données d'identité sont les suivantes :

Original KH: 00373454-00373462

ឯកសារចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):
..... 12 / 01 / 2010

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: Ratanak

Le soussigné PECH Chim, pas de surnom, ni de nom révolutionnaire, est né le 29 septembre 1941, dans le village de Trâpaing Prey (ត្រពាំងប្រើយ), commune de Trâpaing Thom (ត្រពាំងធំ), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ). Il est de nationalité cambodgienne, et travaille comme agriculteur. Son père, PREAP Pech (ប្រាប ពេជ្រ), est décédé, et sa mère, UN Orn (អ៊ុន អន), est décédée. De nos jours, il est domicilié dans le village de Pha'av, commune de Pha'av, district de Trâpaing Prasat, province de Oddar Meanchey. Il est marié à CHRIK Pech Neng (ច្រីក ពេជ្រណេង), qui est toujours en vie et travaille comme deuxième chef adjoint de la commune de Pha'av et il est père de quatre enfants.

- Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.
 - Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.
 - Il a déclaré être incapable de lire et d'écrire en langues étrangères.
- La version originale du présent procès-verbal est donc rédigée en khmer.

- Nous l'avons informé que son audition serait enregistrée ou filmée.
- Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.
- Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.
- Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions (Q)-réponses (R) :

Q: Je vous prie de raconter brièvement les événements de votre vie qui ont eu lieu avant 1975 ? Qu'avez-vous fait ? Où avez-vous vécu ?

R : Avant l'année 1975, lorsque j'étais encore un enfant, je vivais avec mes parents. Dans le courant de l'année 1948, à cette époque, j'avais douze ans, et je suis sorti de la famille pour aller étudier dans le monastère de Phchoek Chrom (ផ្នែកជ្រំ), dans le district de Tram Kâk, pendant quatre ans. En 1951, j'ai poursuivi mes études dans une école française, à Ang Rorka (អង្គរកក់), durant trois ans. Dans le courant de l'année 1956, j'ai passé et réussi le certificat de la classe de septième. Comme j'ai échoué au concours d'entrée à l'école publique, j'ai continué mes études dans une école privée, à Phnom Penh, de l'année 1956 jusqu'à l'année 1959. Cet établissement scolaire privé se trouvait dans l'école de Tuol Tom Poug (ទួលទំពូង) dont le directeur s'appelait LIV Thean Seu (លីវ ធានស៊ី). Ensuite, j'ai passé et réussi l'examen d'aptitude au professorat, dans l'année 1959, pour être instituteur. Par la suite, j'ai continué à exercer la profession d'enseignant dans le district de Chhouk (ឈូក),

province de Kampot (កំពត), pendant six ans. Après, je suis revenu enseigner dans la province de Takeo.

Q : En quelle année êtes-vous entré dans la révolution ?

R : J'ai commencé à faire la révolution dans le courant de l'année 1970, dans le cadre de mon village natal, tout simplement, le village de Tram Kâk.

Q : En quelle année, Monsieur, avez-vous fait la connaissance de *Ta Mok* (តាម៉ុក) ?

R : J'ai fait la connaissance de *Ta Mok* à l'époque de la résistance, dans le courant de l'année 1970 ou de l'année 1971, lorsque *Ta Mok* a été ordonné moine. À l'époque, *Ta Mok* a vécu dans la même commune que moi, mais dans un autre village. Après son mariage, *Ta Mok* a déménagé pour s'installer dans le village de Cheang Torng (ដាងទ័រង).

Q : Est-ce que, Monsieur, vous avez un lien de parenté avec *Ta Mok* ?

R : Oui, j'ai un lien de parenté éloigné avec *Ta Mok*. Je ne suis pas son beau-frère cadet. Je n'ai pas eu de relation avec lui avant que je ne fasse de la politique. Je l'ai rencontré après que j'ai commencé à faire de la résistance politique en 1970. Quand il y a eu le coup d'État en 1970, la population de mon village s'est ralliée au Front de mon village, conformément à un appel de Samdech Sihanouk (សម្តេចសីហនុ) qui, lui, a demandé à la population de prendre le maquis. Je suis entré dans la révolution dans le village de Trâpaing Prey, dans le courant de l'année 1970, et je me suis rallié au Front du district de Tram Kâk, et dont le chef était le chef du village même.

Q : Lorsque vous êtes entré dans la révolution, au début, qu'avez-vous fait ?

R : Quand j'ai commencé à faire la révolution, on a rassemblé les enseignants qui se trouvaient dans les villages libérés pour former un mouvement du Front, au cours de l'année 1970 ou 1971. Au début, je n'ai eu aucune fonction précise. J'étais un simple enseignant, dans le cadre du village et de la commune de ma naissance. À ce moment-là, les enseignants ont été appelés à suivre des sessions d'instruction avec l'*Angkar*, qui ont eu lieu dans la forêt. Trois ou quatre mois plus tard, l'*Angkar* est venue fonder un Front dans la province de Takeo. « L'*Angkar* », ici, s'est référée à un nommé Saom (សោម) et à un nommé MEAS Mut (មាស ម៉ុត), qui étaient respectivement le chef et le chef adjoint de la province de Takeo. Dans le mouvement de ce Front, j'ai fait la connaissance de l'enseignant San (សាន) (masculin), qui est toujours en vie, de l'enseignant Oeun (អឿន), qui est toujours en vie, et de nombreux autres enseignants dont je n'ai pas retenu le nom. Lorsque le nommé Saom et MEAS Mut sont sortis de la forêt, ils ont été appelés « l'*Angkar* ». L'enseignant San a été envoyé aux sessions d'instruction dans la région libérée et à qui l'*Angkar* a confié des documents. Dans le contenu des manuels scolaires, premièrement,

on a parlé de la situation du pays qui avait cours et la façon de faire un coup d'État. Deuxièmement, on a enseigné la façon de faire la guerre afin de libérer le pays, et de se battre pour que Samdech Sihanouk dirige de nouveau le gouvernement. À l'époque, je ne savais pas quel était le type de doctrine politique qui a été utilisé.

L'audition de témoin est suspendue à dix heures du matin, et est reprise à dix heures et trente minutes, à la même date.

Q : En quelle année *Ta Mut* et *Ta Saom* sont venus donner les enseignements ? À quel moment exactement le district a été divisé en régions, ou en numéros de code?

R : *Ta Mut* et *Ta Saom* sont venus donner cet enseignement au courant de l'année 1970 ou 1971, dans la province de Takeo. Le district 105 était un des districts de la région 13, province de Takeo. Après le coup d'État, cette province a été divisée en deux régions. D'une part, au Sud de Stœung Slakou (ស្ទឹងស្លាកូ), c'était la région 13, et d'autre part, au Nord de Stœung Slakou, c'était la région 33. Je ne sais pas qui a divisé cette province en régions ou en numéros de code, et je ne savais pas non plus à quoi cela correspondait.

Q : La région 13 a été composée de quels districts ?

R : Dans la région 13, il y avait le district de Tram Kâk (le district 105), le district de Angkor Chey (អង្គរជ័យ) (le district 106), le district de Traing (ត្រាំង) (le district 107), le district de Koh Andet (កោះអណ្តែត) (le district 108) et le district de Kirivong (គីរីវង់) (le district 109). Le chef du Front du district 105 s'appelait San. Il est toujours en vie et il est domicilié dans le district de Samlaut Chas (សំឡូតចាស់), au Nord de Ta Sanh (តាសាញ). Il y avait aussi la nommée Khom (ខុម) qui était le secrétaire du district 105, mais elle est déjà décédée. Quant au district 106, je ne me souviens pas du nom de son secrétaire, tandis que le nommé Nhén (ញ៉ែន) était le chef du Front du district 106. De même, le secrétaire du district 107 s'appelait Khèm (ខែម), mais j'ai oublié le nom du chef du Front de ce district. De même, j'ai déjà oublié le nom du chef du Front et celui du secrétaire du district 108. Quant au district 109, je me souviens du nommé Tit (ទិត) qui, de nos jours, est le conseiller de l'armée de terre. Il était l'ancien chef du Front, et en même temps, le secrétaire du district 109. En ce qui me concerne, j'étais le chef adjoint de *Ta San*, au sein du Front du district 105. J'ai en effet assuré ce rôle jusqu'à la libération, le 17 avril 1975. Ensuite, *Ta San* a été muté, au cours de l'année 1972 ou 1973. Dès lors, le mot « Front » n'a plus été utilisé, et a été remplacé par le mot « comité du district ». Les membres du comité du district 105 ont été les suivants : la vieille Khom était le secrétaire du district, le vieux KIV KÈav (គីវកាវ) était le secrétaire adjoint du district, tandis que moi, j'étais un simple membre. Pour

ma part, j'avais la responsabilité de l'économie, et je devais diriger les travaux de la production générale, alors que le nommé Nhév (ញ៉េវ), lui, était responsable des affaires militaires.

Q : **Après le 17 avril 1975, qu'avez-vous fait comme métier ? À quel endroit avez-vous vécu ?**

R : Après la fin de la guerre, le 17 avril 1975, j'ai assumé le rôle de secrétaire adjoint du district 105. Une fois que la vieille Khom est décédée, j'ai alors été nommé secrétaire par intérim du district 105, et j'ai occupé ce poste pendant six mois, sans doute, de la fin de l'année 1976 jusqu'au début de l'année 1977. La vieille Khom est morte d'un œdème de l'abdomen.

Q : **Qui était TaTit ?**

R : Ta Tit était le chef du district 109. De nos jours, il est un des conseillers du Ministère de la défense nationale. À l'heure actuelle, Ta Tit est domicilié dans le district de Samlaut (សំឡូត).

Q : **Est-ce que Ta Tit a été le chef du district 105 ?**

R : Ta Tit n'a jamais été le chef du district 105.

Q : **Est-ce que, Monsieur, vous vous souvenez du nom des membres des districts, de quels districts exactement ?**

R : Je me souviens d'un certain nombre de personnes, comme je l'ai déjà mentionné plus haut.

Q : **Est-ce que, Monsieur, vous avez connu le nommé SAOM Chhoeun (សោម ឈឿន) ?**

R : Je ne me rappelle pas qui était SAOM Chhoeun.

Q : **Est-ce que vous pourriez nous dire qui a été le chef de la région 13, de l'année 1970 jusqu'à l'année 1975 ?**

R : Ta Saom (សោម), alias Thorng (ថ័ន) était le secrétaire de la région 13. Je pense que de nos jours, il est décédé. Cependant, sa femme, Cheat (ជាតិ), est toujours en vie jusqu'à l'heure actuelle. Elle est domiciliée dans le district de Malaï (ម៉ាឡៃ). Le secrétaire adjoint de la région 13 s'appelait Phèn (ផែន), en charge de l'économie. Il a dû sans doute mourir, lui aussi. Un simple membre de la région, appelé MEAS Mut, est chargé des affaires militaires. Il est toujours en vie jusqu'à présent. Ta Saom a dirigé directement le comité du district 105, au sein de la région 13.

Q : **Je vous prie de décrire les habitudes de travail qui ont existé entre le district et la région. Par exemple, en ce qui concerne l'exécution des plans qui ont été confiés par la région, par exemple, de quelle façon s'est déroulé ce travail ?**

- R :** Je recevais des plans qui sont issus de la région que je devais concrétiser à l'échelon du district. Parfois, il est arrivé que je sois convoqué aux réunions. Il est aussi arrivé qu'on vienne sur place pour me donner des conseils, ou qu'on m'envoie des lettres. Une fois tous les trois ou six mois, il est arrivé que la zone organise une réunion avec les chefs de régions, et à la suite de la réunion, la région est venue, à son tour, conseiller le district au cours de réunions. Mais, tantôt la région est venue sur le terrain pour conseiller le district, et tantôt elle n'est pas venue. Concernant ce type de réunion, le chef de la région a pointé précisément les personnes qui devaient participer aux réunions en question. Quelques fois, il est arrivé que quelques responsables à l'échelon du village soient présents à ces réunions. J'ai été appelé à assister aux réunions, une fois par mois, ou deux fois par mois, ce n'était pas régulier. D'une manière générale, la convocation venait sous forme de lettre qui a été apportée par un messenger. Lorsque l'échelon de la région a émis une proposition ou une recommandation, en ordonnant à l'échelon de district de la mettre en œuvre, l'échelon de district devait exécuter les ordres de la région en question, sans jamais contester en quoi que ce soit.
- Q :** **En tant que chef de district par intérim, Monsieur, l'échelon de la région vous a donné l'ordre de faire quoi exactement ?**
- R :** En ce qui concerne le contenu des réunions auxquelles j'ai assisté, il n'y avait généralement pas d'autre ordre que celui de bien gérer la population, de subvenir aux besoins des habitants, et de vivre en intimité avec les habitants. De plus, il fallait également informer les habitants au sujet de la situation qui avait cours à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays.
- Q :** **Est-ce qu'il vous est arrivé de participer aux réunions qui ont eu lieu à Phnom Penh ?**
- R :** Je n'ai pas eu l'occasion de participer aux réunions à Phnom Penh.
- Q :** **Après la fin de la guerre, Monsieur, est-ce que vous avez été envoyé aux sessions d'instruction qui ont été organisées à Phnom Penh ?**
- R :** J'ai participé une fois aux sessions d'instruction qui ont eu lieu à Phnom Penh, après la fin de la guerre.
- Q :** **En tant que chef du district, de quelle manière avez-vous rendu compte des résultats de l'exécution des plans qui ont été confiés par le district ?**
- R :** J'ai rendu compte à l'échelon de la région, à la fin de tous les mois, par écrit. Parfois, il est arrivé que je rédige personnellement les rapports, et il est arrivé aussi que je donne l'ordre aux jeunes, qui ont travaillé avec moi, de les écrire.
- Q :** **À la fin de l'année 1976, et au début de l'année 1977, qu'est-ce qu'il y a eu comme sortes de purges ?**
- R :** À la fin de l'année 1976 et au début de l'année 1977, on m'a ordonné de mettre en œuvre la voie, tout simplement. L'échelon de la région a dit que « il fallait faire la révolution culturelle, au fur et à mesure, pour que ce soit bien net et clair. » On a relevé cette phrase, lors d'une réunion régionale. Tout d'abord, je n'ai pas compris le sens de cette phrase. Avec le temps, comme je n'ai cessé de poser des questions aux autres, j'ai compris à la fin que cette

phrase est issue de la révolution culturelle de la Chine. À la fin de l'année 1976, et au début de l'année 1977, je n'ai jamais entendu parler des purges.

Q : **Quand on a parlé de révolution culturelle, de quelle manière est-ce qu'elle a fonctionné cette révolution, au juste ?**

R : En réalité, en ce qui concerne cette révolution culturelle, il n'y a rien eu de précis. J'ai juste entendu dire que cette « révolution culturelle » est originaire de la Chine.

L'audition de témoin est suspendue à douze heures et quinze minutes, et est reprise à quinze heures et trente minutes, à la même date.

Q : **Ce matin, vous nous avez dit que vous avez assuré le rôle de chef par intérim du district pendant six mois, de l'année 1976 jusqu'au début de l'année 1977, qui vous a succédé alors au poste de secrétaire du district 105 ?**

R : Le nouveau secrétaire du district qui a pris ma relève s'appelait PREAP Kit (ព្រាប គិត) qui est en fait mon frère aîné (il est décédé). Il a assuré le rôle de nouveau secrétaire du district jusqu'en 1979. Sans doute, au mois de février de l'année 1977, j'ai été retiré pour devenir le chef du syndicat du champ d'hévéa, à Chamcar Andaung (ចំការអណ្តូង), dans la zone Centrale, dans le district de Chamcar Leu (ចំការលើ), qui est une zone frontalière de Svay Teap (ស្វាយទាប). J'ai dû occuper ce poste jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens. Je ne savais pas qui était le secrétaire adjoint de PREAP Kit. PREAP Kit est décédé, après l'arrivée des Vietnamiens.

Q : **Pour quelle raison avez-vous été muté du poste de chef du district 105 au poste de chef du syndicat du champ d'hévéa, qui est basé dans la zone Centrale ?**

R : La raison pour laquelle j'ai été enlevé pour être le chef du syndicat du champ d'hévéa, au sein de la zone Centrale, venait du fait qu'il y avait des problèmes internes, du genre les gens qui se sont trahis entre eux au sein de la zone Centrale. J'ai eu connaissance de toutes ces histoires lorsque je suis arrivé au bureau de la zone Centrale. Le camarade Pork (ពក) m'a dit, à Phnom Penh, que « camarade, toi, tu dois aller à la zone Centrale. » J'ai rencontré KÈ Pork (កែ ពក) à Phnom Penh, au moment où j'ai séjourné dans une maison à Phnom Penh, et KÈ Pork est venu chez moi, en me disant tout cela. D'après ce que je sais, il est probable que KÈ Pork ait demandé au Sud-Ouest de lui donner des hommes supplémentaires, parce que sa zone Centrale a manqué de forces. C'est la raison pour laquelle le chef de ma région, Saom, m'a donné l'ordre d'y aller, en me disant que je devais préparer les forces, et que deux jours plus tard, je devais aller travailler au Nord (à la zone Centrale). À l'époque, les forces qui sont venues du Sud-Ouest, au nombre de plus de cent personnes, ont été menées par le nommé KÂNG Chap (កង ចាប) alias Sè (il est décédé),

qui était le secrétaire de la région de Kampot (កំពត). Il a mené les cadres pour aller travailler dans la zone Centrale. Après, Sè est devenu le chef adjoint de KÈ Pork, dans la zone Centrale.

Q : À part Sè, est-ce que, Monsieur, vous avez connu, ou est-ce que vous vous souvenez d'autres cadres du Sud-Ouest qui ont été retirés pour aller travailler dans la zone Centrale ?

R : Les cadres, qui ont été envoyés à la zone Centrale avec moi, ont été les suivants : mes douze messagers, et le vieux An (ព័រណ៍) qui était encore vivant après 1979, mais je ne sais pas à quel endroit il est domicilié. Je ne sais pas non plus ce qu'a fait le vieux An dans le Sud-Ouest. Il y avait encore le nommé Phèn (ផែន), le chef adjoint de la région 13, province de Takeo, mais de nos jours, Phèn est déjà décédé. Lorsque je vivais dans la zone Centrale, pendant un an, le nommé Phèn avait ordre de revenir à Kampot, et puis il a disparu pour toujours. Il y avait encore le nommé Sim (ស៊ីម) qui est venu du Sud-Ouest. Il était sans doute le secrétaire adjoint du district de Traing (ត្រាំង).

Q : Est-ce que vous avez connu la vieille Yot (យ៉ុត) ?

R : J'ai connu la vieille Yot qui a travaillé avec Sè et le vieux An. Ces gens-là étaient originaires de la province de Kampot. J'ai eu l'occasion de rencontrer la vieille Yot, une fois, elle, à l'époque, était la représentante des femmes du district de Chhouk. De nos jours, je ne sais pas si la vieille Yot est toujours en vie ou si elle est décédée.

Q : Parmi les cent cadres en question, quels étaient ceux qui sont venus de la zone Sud-Ouest ?

R : Parmi ce groupe de plus de cent cadres, la plupart d'entre eux sont venus de la province de TaKÈo et de Kampot.

Q : Est-ce que, Monsieur, vous savez pour quelle raison la zone Centrale a manqué d'hommes, si bien que KÈ Pork a dû demander des forces supplémentaires à la zone Sud-Ouest ?

R : Ces raisons-là, je les connais, parce que quand je suis arrivé au champ d'hévéa, j'ai demandé à KÈ Pork pourquoi les cadres qui sont rattachés au syndicat du champ d'hévéa ont tous disparu, à ce point. En effet, je me suis rendu compte que c'était vraiment désert. À ce moment-là, KÈ Pork a répondu que ses forces de la zone Centrale se sont ralliées aux Vietnamiens. Je ne savais pas s'il a parlé là de l'ensemble des cadres de la zone Centrale ou pas, mais je pense qu'il a parlé d'une manière générale. Les cadres qui ont disparu, ont été accusés d'avoir trahi et d'avoir pris le maquis (KÈ Pork me l'a dit de vive voix).

Q : Lorsque vous étiez le chef du syndicat du champ d'hévéa, qu'avez-vous fait ?

R : J'ai travaillé dans le cadre du champ d'hévéa et j'avais la responsabilité du travail des ouvriers qui devaient saigner les hévéas pour en recueillir le latex. Ce champ d'hévéa s'est situé dans le district de Chamcar Leu, région 42, dont le chef de la région s'appelait Oeun (អៀន). Je n'ai pas connu le chef du district de Chamcar Leu.

Q : Avec qui, Monsieur, étiez-vous en relation au sujet des travaux qui sont effectués dans le champ d'hévéa ? C'était avec la région ou le district ?

R : J'ai fait des rapports sur l'avancement des travaux à la zone, directement, parce que le champ d'hévéa était sous la responsabilité de la zone, et non pas de la région. En ce qui concerne le matériel ou la logistique, ils ont été transportés directement de Phnom Penh vers le champ d'hévéa, sans passer par la zone.

Q : Avant que vous ne soyez retiré de la zone Sud-Ouest, lorsque vous étiez le chef du district 105, qui vous a dit qu'il fallait aller travailler à cet endroit-là ?

R : Le chef de la région, Saom, m'a dit cela de vive voix, lorsque nous étions dans le Sud-Ouest même. Les cadres du Sud-Ouest qui ont été envoyés à Phnom Penh, pour s'installer dans une maison, il est probable que le Comité central leur ait préparé de la nourriture et le logement. Les cadres du Sud-Ouest ont séjourné à Phnom Penh pendant deux jours. À l'époque, KÈ Pork est venu en réunion avec les cadres, et nous a dit que telle ou telle personne devait aller à tel ou tel endroit. Par la suite, il a mené lui-même les cadres jusqu'à la zone Centrale, tout simplement. La maison où les cadres du Sud-Ouest ont séjourné à Phnom Penh était une auberge qui est située dans le coin nord du stade Olympique.

Q : Votre frère aîné qui s'appelait Ta Kit, avant qu'il n'ait été promu secrétaire du district à votre place, qu'a-t-il fait, auparavant ?

R : Ta Kit, avant qu'il n'ait été promu chef du district, était le chef de la commune de Trâpaing Thom Khang Tbaung (ត្រពាំងធំខាងត្បូង), district de Tram Kâk.

Q : Lorsque vous étiez le chef du district 105, par quel moyen a fonctionné la communication entre la région, la commune et la zone ?

R : J'ai communiqué par le truchement des messagers qui devaient porter des lettres. À l'époque, je n'ai pas utilisé le moyen du télégramme. Le travail de décision entre les districts et les communes devait obligatoirement être validé par la région, au préalable, avant d'être communiqué à la zone. Les travaux de la commune devaient d'abord être validés par la direction du district avant d'être transmis à la région. Dans un certain nombre de cas particuliers, la commune a communiqué avec la région, directement, sans passer par le district, sauf s'il y avait une convocation expresse de la région. Comme j'étais le chef du district, un certain nombre d'habitants ont porté plainte au sujet de la disparition de leurs frères, de leurs sœurs, et de leurs enfants, mais je leur ai dit que je ne pouvais pas les aider. Les habitants sont venus porter plainte pour la disparition de leurs frères et sœurs, et de leurs enfants, parce que ceux-ci ont

été impliqués dans des problèmes d'ordre politique et ont été accusés de trahison.

Une copie du procès-verbal a été remise au témoin.

Fin de l'audition : le vingt-cinq août deux mille neuf, à seize heures et quarante-six minutes.

Lecture du procès-verbal lui été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.

Après en avoir reçu lecture, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Le témoin

L'interprète

Les enquêteurs

/Empreinte digitale/

/Signature/

/Signatures/

PECH Chim